

Québec, le 9 avril 2026

Monsieur Frédéric Simard
Vice-président, Financement spécialisé
Investissement Québec
frederic.simard@invest-quebec.com

**Objet : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux
énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions
complémentaires – DQ15**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **13 avril 2026 à 13h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

**Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux
énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions
complémentaires – DQ15**

1. Vous avez, en mars 2025, modifié votre Politique d'investissement responsable et de finance durable afin de permettre les investissements en défense, mais uniquement pour la production d'armes non controversées destinées aux pays alliés du Canada.
 - 1.1. Pouvez-vous nous transmettre une copie de la version antérieure de cette politique?
 - 1.2. Pour l'application de cette politique, comment définissez-vous une « arme controversée »?
 - 1.3. Pour les armes non controversées, par quels moyens comptez-vous vérifier leur destination? Existe-t-il des cas où vous comptez valider l'utilisateur final ou la destination finale d'une marchandise exportée? Si oui, veuillez préciser dans quels cas et de quelle manière une telle vérification est faite?
2. Dans un article daté du 5 mai 2025 ("[Québec mise sur le secteur de la défense](#)"), La Presse indiquait que vous aviez confirmé qu'une directive pour guider l'investissement dans le secteur de la défense était en cours de rédaction.
 - 2.1. Cette directive a-t-elle été adoptée?
 - 2.2. Si oui, veuillez en fournir une copie. Si non, êtes-vous en mesure de communiquer les grandes lignes qui guideront cette directive?